

11-REVENUS

D'après l'enquête Budget Consommation des Ménages, en 2008, les ressources monétaires moyennes d'un ménage calédonien s'élèvent à 405 000 F.CFP par mois. La province Sud se démarque des deux autres provinces, puisque les ménages y perçoivent en moyenne 462 000 F.CFP par mois, alors que dans le Nord et les îles Loyauté, ils perçoivent respectivement 234 000 F.CFP et 200 000 F.CFP par mois.

Les revenus du travail sont les principales ressources monétaires des ménages (77% des revenus). Ils affichent des niveaux deux fois plus élevés dans le Sud (354 000 F.CFP par mois, contre 185 000 F.CFP dans le Nord et 143 000 F.CFP aux îles). Cette différence s'explique notamment par un taux d'emploi plus élevé dans le Sud : 58% des 15-64 ans y ont un emploi, contre respectivement 45% et 37% dans le Nord et dans les îles Loyauté.

Les revenus sociaux sont la deuxième source de revenus monétaires des ménages (18% des revenus). Les ménages des îles Loyauté perçoivent en moyenne 21 000 F.CFP par mois, sous forme de prestations sociales, toutes prestations confondues. C'est deux fois plus que les ménages du Sud. La population loyaltienne étant plus jeune, les bénéficiaires de prestations sociales sont plus nombreux : 90% des ménages des îles perçoivent au moins une prestation sociale, contre 75% en province Sud. À l'inverse, en province Sud, la part plus élevée des pensions et retraites s'explique par une population plus âgée et une entrée dans le salariat plus ancienne.

Enfin les autres revenus se composent principalement de loyers perçus par les ménages. Ce type de ressource est marginal aux îles Loyauté, contrairement au Sud.

Les ménages de la province Nord se situent en moyenne entre les deux autres provinces.

Entre 1991 et 2008, les ressources monétaires des ménages ont augmenté de 341 000 F.CFP à 405 000 F.CFP par mois (en francs constants de 2008). Sur cette période, la part des revenus sociaux a chuté au profit des retraites. Le vieillissement démographique calédonien contribue à expliquer cette tendance. En dix-sept ans, la population des retraités a doublé alors que le nombre de naissances a baissé de 10%. L'affiliation à un régime de retraite complémentaire, obligatoire pour tous les salariés depuis 1995, participe également à cette évolution.

► **Enquête Budget Consommation des Ménages (BCM).** Voir 9.1.

► **Ménage** (au sens de l'enquête BCM). Il s'agit de l'ensemble de personnes, apparentées ou non, reconnaissant l'autorité du même individu appelé "chef de ménage", partageant les mêmes repas, et dont les ressources et les dépenses sont également communes, tout au moins en partie. Cette définition diffère de celle du ménage ordinaire au sens du recensement de la population, défini comme l'ensemble des personnes vivant dans la même résidence principale.

► **Ressources monétaires.** Elles regroupent les revenus du travail (salaires, primes, honoraires, bénéfiques, etc.), les revenus sociaux (pensions et retraites, prestations sociales, pensions alimentaires), les revenus du capital (épargne, revenus immobiliers ou fonciers, etc.) et les revenus exceptionnels (héritages, jeux de hasard, versements d'assurance etc.).

► **Taux d'emploi.** Voir 10.2.

► **Prestations sociales.** Voir 11.3, 14.1.

► **Retraites.** Voir 11.7

► **Autres revenus.** Ils regroupent les revenus du capital et les revenus exceptionnels.

SOURCES [1] ISEE, Enquête Budget Consommation des Ménages 1991 et 2008. [2] INSEE, Enquêtes Socio-économiques 1969 et 1981.

VOIR AUSSI

Synthèse n°11 – Budget Consommation des ménages 2008 / 2 – ISEE, 2009
Résultats BCM : www.isee.nc

11-REVENUS

Les **ressources non monétaires** représentent 8% des **ressources totales** des ménages calédoniens. D'après l'**enquête Budget Consommation des Ménages**, en 2008, chaque ménage économise l'équivalent de 36 000 FCFP par mois, grâce à ce qu'il récolte, chasse ou pêche (autoconsommation), à ce qu'il reçoit en cadeau ou encore grâce aux avantages en nature dont il bénéficie. Globalement, c'est l'équivalent de 28 milliards de FCFP qui échappe ainsi aux échanges économiques formels. Ce montant se répartit de façon équilibrée entre les trois composantes, avec une légère prépondérance des avantages en nature. L'autoconsommation représente un tiers des ressources non monétaires.

Deux tiers des **ménages** calédoniens bénéficient de ressources non monétaires, mais les modalités diffèrent selon les provinces. Avec une valeur mensuelle équivalente à 51 000 FCFP par ménage, les ménages du Nord ont les ressources non monétaires les plus importantes, devant ceux des îles Loyauté (43 000 FCFP) et du Sud (31 000 FCFP). Le contraste entre province est encore plus saisissant si l'on regarde ce que représente le non monétaire dans les ressources totales : 18% des ressources totales dans le Nord et les îles Loyauté contre 6% en province Sud. Les ménages qui disposent de ressources non monétaires sont également plus nombreux, en proportion, dans le Nord et les îles Loyauté que dans le Sud, avec respectivement 86% et 83% des ménages, contre 58% en province Sud.

Pour les ménages du Nord et des îles Loyauté, l'autoconsommation est la principale ressource non monétaire : 80% des ressources non monétaires sont des produits alimentaires contre seulement 36% dans le Sud. S'ils n'avaient pas recours à l'autoproduction et aux échanges, les ménages du Nord et des îles Loyauté devraient doubler leurs achats de **biens alimentaires**. Alors que les ménages du Sud satisfont leur consommation alimentaire par la dépense monétaire.

Dans le Nord, la **ressource alimentaire non monétaire** la plus fréquente est la viande, principalement le cerf, suivie des légumes et des fruits. Aux îles Loyauté, ce sont les légumes (notamment l'igname), les poissons et les fruits. Dans le Sud, c'est le poisson.

Les avantages en nature prédominent dans les ressources non monétaires des ménages du Sud. Les cadres, plus nombreux dans cette province, occupent des postes qui leur permettent parfois de bénéficier d'un logement ou d'une voiture de fonction.

► **Ressources non monétaires.** C'est la somme de toutes les ressources en nature qui entrent dans le ménage. Elles se déclinent en trois composantes :

- l'autoconsommation : denrées non achetées produites par le ménage lui-même, appelée aussi autoproduction (élevage, chasse, pêche, champs, cueillette) et prélèvements sur stock pour les ménages ayant une activité professionnelle leur permettant de se servir (gérant d'un magasin...);
- les cadeaux reçus d'un autre ménage;
- les avantages en nature reçus (logement, voiture, factures d'eau ou d'électricité payés par l'employeur).

Toutes ces ressources ont été revalorisées au prix moyen du marché.

► **Ressources totales.** C'est la somme des ressources monétaires (Voir 11.1) et des ressources non monétaires.

► **Enquête Budget Consommation des Ménages (BCM).** Voir 9.1, 11.1.

► **Ménage.** Voir 11.1.

► **Biens alimentaires.** Les achats de biens alimentaires (consommation monétaire alimentaire) concernent l'ensemble des dépenses monétaires en produits alimentaires frais ou non, et en boissons non alcoolisées. Sont exclus les alcools y compris consommés dans les bars et restaurants.

► **Ressource alimentaire non monétaire.** Elle comprend toute l'autoproduction mais aussi les cadeaux alimentaires qu'ils soient achetés ou issus de l'autoproduction d'un autre ménage.

SOURCE [1] ISEE, Enquête Budget Consommation des Ménages 2008.

VOIR AUSSI

Synthèse n°11 – Budget Consommation des ménages 2008 / 2 – ISEE, 2009

Synthèse n°16 – Budget Consommation des ménages 2008 / 5 – ISEE, 2010

Résultats BCM : www.isee.nc